



avb@bievre.org  
BP 25 91570 Bièvres

Assemblée Générale du 1er février 2020

## RAPPORT FINANCIER

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

Les graphiques joints en dernière page illustrent la situation qui découle du Compte d'Exploitation 2019 et du Budget Prévisionnel 2020.

### 1 - **RESSOURCES** (total 23 385 €)

- les « **ressources propres** » (17 735 €) sont collectées au sein de l'association. Part prépondérante des ressources de 2019 (75 %), elles sont constituées par :
  - o les cotisations et les dons (16 194 €) qui résultent de la fidélité de la majorité des adhérents. Le montant est supérieur à celui de l'an passé grâce à l'encaissement de 34 cotisations tardives. Et les 40 nouvelles adhésions de 2019 compensent intégralement les pertes enregistrées (3 décès, 8 départs, et 29 radiations pour silence prolongé).
  - o les recettes de promotion de la vallée (912 €) se sont redressées, sans pour autant retrouver les niveaux d'avant 2016. L'absence de parution nouvelle se fait sentir et il importe de conduire le projet d'un Guide des Promenades, à composer en 2020 et à éditer avant le printemps 2021.
  - o les recettes diverses (629 €) sont majoritairement constituées des intérêts des comptes sur livret.
- les « **ressources de partenariat** » (5 650 €, 25% des ressources) restent constantes. Saluons la fidélité de la DRIEE mais il faudra bien se préparer à d'éventuelles restrictions budgétaires. En 2020, pour élargir l'assiette des partenaires, les subventions de communes supplémentaires ont été sollicitées. A examiner aussi les Appels à Projet des Communautés d'Agglomérations.
- Le « **bénévolat** », resté longtemps affiché à sa valeur de 2012 il a été réévalué avec l'indice du SMIC. Bien que « non monétaire », c'est la ressource majeure de l'association qui permet de participer :
  - o aux diverses instances où les AVB siègent (SAGE<sup>1</sup> Bièvre, CDNPS<sup>2</sup> 78 et 91, CCE<sup>3</sup> de Toussus le Noble et de Villacoublay, CLI<sup>4</sup> Saclay, Comité de Pilotage ZPNAF<sup>5</sup> ... ) ;
  - o à la vie des associations auxquelles les AVB sont affiliés (FNE<sup>6</sup>, T&C<sup>7</sup>, AUT<sup>8</sup>, URB<sup>9</sup>, ... ) ;
  - o à la rédaction et à la distribution des 23 000 exemplaires du « Castor » dans 9 communes.

<sup>1</sup> SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

<sup>2</sup> CDNPS : Commission Départementale Nature, Paysages et Sites

<sup>3</sup> Commission Consultative de l'Environnement des aérodromes

<sup>4</sup> Commission Locale d'Information des installations nucléaires

<sup>5</sup> Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière

<sup>6</sup> France nature Environnement

<sup>7</sup> Terre et Cité, promotion de l'agriculture périurbaine du plateau de Saclay et de ses vallées

<sup>8</sup> Association des Usagers du Transport

<sup>9</sup> Union pour la Renaissance de la Bièvre

Pour le Budget Prévisionnel 2020, avec les cotisations d'un effectif stable et avec une indemnité espérée pour le gain du contentieux contre le PLU Buc, les ressources financières (hors bénévolat) sont estimées à 24 450 €, en hausse de 4,5%.

Nous souhaitons toujours voir augmenter la ressource du bénévolat en recrutant des adhérents dans les groupes de travail thématiques.

## 2 - DEPENSES (total 35 407 €)

- **Les dépenses de fonctionnement** (3 369 € soit 12% en 2019) sont inférieures à la prévision car le solde de l'abonnement reprographie s'étant révélé suffisant, son renouvellement a été reporté en 2020. La part prise par le fonctionnement dans les dépenses totales varie peu.
- **Les dépenses d'investissement** sont nulles depuis plusieurs années, l'achat d'un logiciel de comptabilité sera possible en 2020.
- **Les dépenses de communication** (19 998 €) sont toujours le premier poste des dépenses (72%). Mais la part prise n'est plus soutenable : depuis 2018 le coût du Castor est supérieur aux ressources propres de l'association. La raison en est l'abondance de son contenu, faisant grimper les coûts. Résolution a été prise de condenser désormais les articles en développant les sujets sur le site internet et en s'appuyant sur une lettre d'information numérique.
- **Les dépenses de projets** (2 435 €) sont restées basses, trop basses, faute de temps à consacrer au « guide des promenades ».
- **Les frais de contentieux** (1 620 €) ont été contenus car d'une part la justice est lente, et d'autre part le recours contre le PLU de Vauhallaan a pu être rédigé sans avocat. Reculer pour mieux sauter ? Une provision importante est reconduite en 2020.

## 3. SOLDE

Les décalages des projets et des frais de contentieux ont permis de contenir le déficit enregistré en 2019 à - 4 037 €, soit la moitié de celui programmé.

La trésorerie en est bien sûr affectée mais reste satisfaisante : 73 235 € à fin 2019, soit 3 années de budget.

Les mesures d'économie sur la fabrication Castor doivent permettre le retour à l'équilibre budgétaire en 2020.

Le Trésorier



Michel Meunier

Le Président



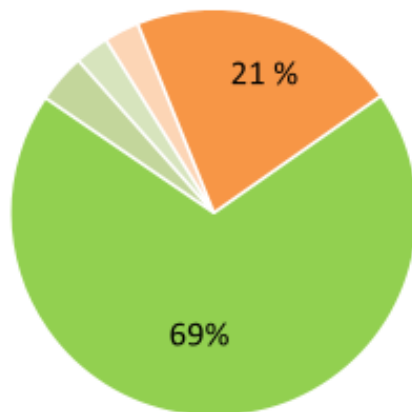
Olivier Lucas



## RESSOURCES (CE 2019 et BP 2020)

25% de ressources de partenariat en 2019

**5 650 €**



75% de ressources propres en 2019

**17 735€**

Compte d'exploitation 2019

16 194

Cotisations et dons

Budget Prévisionnel 2020

16 000

912

Recettes promotion Vallée

600

629

Recette diverses

2 050

650

Subventions communales

900

5 000

DRIEE

5 000

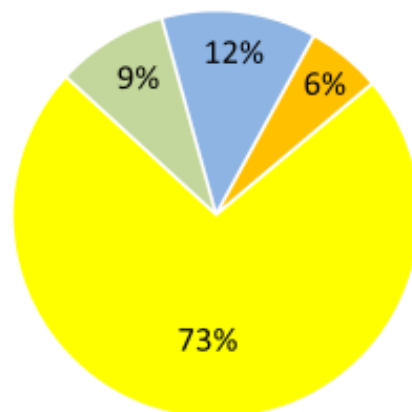
**Total : 23 385€**

**Total : 24 550 €**

**Bénévolat (estimation) : 248 000 €**



## DEPENSES (CE 2019 et BP 2020)



Compte d'exploitation 2019

2 435

Projets

Budget Prévisionnel 2020

4 500

19 998

Communication

12 200

3 369

Fonctionnement

3 600

0

Investissement

250

1 620

Contentieux

4 000

0

Apport associatif

0

**Total : 27 422€**

**Total : 24 550€**

**Solde réalisé 2019 NEGATIF**

Ressources - Dépenses

**-4 037 €**

**EQUILIBRE prévu en 2020**

Ressources - Dépenses

**0€**

**Bénévolat (estimation) : 250 000 €**